

Arrêté prescrivant la mise à disposition du public
d'un Permis d'Aménager n° PA01748622X0001
sur la Commune de La Brée les Bains

Le Maire de la Commune de La Brée les Bains,

Vu la demande de Permis d'Aménager n° PA01748622X0001 déposée en Mairie de La Brée les Bains le 15 Avril 2022 par la Communauté de Communes de l'Île d'Oléron concernant la création d'une station de pompage au lieu-dit «Forêt du Douhet» ;

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment les articles L.121-24 et R 121-6 ;

ATTESTE

Article 1

La demande susvisée sera mise à disposition du public du 16 Mai 2022 au 30 Mai 2022 inclus à l'accueil de la Mairie de la Brée les Bains et sur le site internet de la Mairie de La Brée les Bains : www.labreelesbains.com.

Article 2

Les observations pourront être transmises à l'adresse électronique suivante : labreelesbains@wanadoo.fr ou adressées en Mairie.

Article 3

Une copie du présent arrêté sera affichée huit jours avant la mise à disposition du public et pendant toute la durée de celle-ci à la Mairie de La Brée les Bains.

Article 4

Le Maire de la Commune de La Brée les Bains est chargé d'assurer l'exécution du présent arrêté.

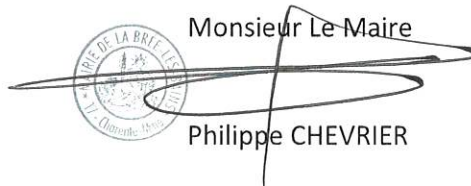
Transmis au contrôle de légalité

Fait à La Brée les Bains, le 6 Mai 2022

Le

Monsieur Le Maire

Notifié le


Philippe CHEVRIER